



**Le mariage religieux.
Nous voulons nous
marier à l'église.**

Le mariage religieux.
Nous voulons nous
marier à l'église.



A bride and groom are embracing in front of a stone building with a large blue door. The bride is wearing a white dress and veil, and the groom is wearing a black suit. They are standing on a stone path with colorful confetti scattered around. The background shows a stone wall and some greenery.

Dieu est amour. Qui demeure
dans l'amour demeure en Dieu
et Dieu demeure en lui.

La Bible: 1ère épître de Jean, 4,16

Se marier à l'église

Au commencement, il y a l'amour entre deux personnes. Un amour qui se fonde sur une relation vivante entre deux individus, leurs rêves, leurs souhaits et leurs espoirs, leurs itinéraires de vie et leurs projets d'avenir.

Un vécu commun et une plus grande proximité nourrissent le désir d'un lien plus fort. Un lien que les personnes qui s'aiment veulent rendre visible: oui, nous appartenons l'un à l'autre, oui nous voulons rester ensemble.

Un mariage devant l'état-civil confère une base juridique à ce partenariat. De nombreux couples ressentent le besoin de célébrer religieusement ce passage vers une nouvelle étape de leur vie. Ils souhaitent solliciter la bénédiction divine sur leur union, car ils le savent bien: cheminer ensemble relève d'un pari, nous avons besoin d'avoir Dieu à nos côtés.

Etre convaincu que l'amour de Dieu peut porter l'amour entre deux êtres, constitue une base solide à une union scellée par le mariage. L'Eglise réformée, l'Eglise catholique romaine et l'Eglise catholique-chrétienne proposent cette célébration et accompagnent les couples sur ce chemin. Le mariage religieux se fait dans le cadre d'une célébration qui ne peut avoir lieu qu'après la conclusion du mariage civil.



Accueillez-vous donc les uns les autres, comme le Christ vous a accueillis, pour la gloire de Dieu.

La Bible: épître aux Romains 15,7

Le mariage dans la tradition réformée


Dans la tradition réformée, par la célébration religieuse, nous consacrons l'union de deux existences, demandons la bénédiction divine sur elle et rappelons l'engagement des époux l'un envers l'autre.

Les couples qui choisissent de consacrer leur union, non seulement devant l'état-civil mais aussi au temple ou à l'église, expriment leur conviction que la réussite de leur union est aussi un don de Dieu.

Dans la compréhension réformée, la célébration du mariage est le reflet de cette conviction et l'assemblée demande à Dieu qu'il accompagne les époux. Une telle demande est suscitée par l'espérance placée en Dieu qui voue toute son attention et son amour aux êtres humains.

Le rite réformé prévoit une promesse de mariage prononcée par chacun des époux. Les époux y formulent leurs attentes et espoirs et expriment leur engagement de conduire ensemble leur existence, d'être fidèle l'un à l'autre, de s'accorder la confiance et le pardon. La promesse de mariage n'est pas la garantie d'une vie conjugale réussie. Mais en elle s'exprime l'espérance dans l'aptitude des époux à surmonter les situations de crise. L'engagement devant Dieu s'exprime dans les bons comme dans les mauvais jours. L'engagement que les époux prennent l'un envers l'autre trouve son fondement dans l'engagement de Dieu envers les êtres humains.

Le mariage est un acte intime et personnel entre deux êtres. Mais un mariage réformé revêt aussi la dimension d'un acte public. Il va donc de soi que parents, proches et amis sont invités à accompagner le couple sur leur chemin commun de vie.



«Les grandes eaux ne peuvent pas éteindre l'amour et des fleuves ne le submergeraient pas!»

La Bible: Cantique des cantiques 7,6

Le mariage catholique romain

Selon la tradition catholique romaine, le mariage est un sacrement. En d'autres termes, les futurs époux croient que l'amour est donné par Dieu et que l'engagement inconditionnel de Dieu envers les êtres humains se reflète dans la fidélité entre un homme et une femme. Homme et femme se promettent donc l'amour pour les bons comme pour les mauvais jours. Le mariage est un sacrement lorsqu'il est placé sous la bénédiction divine à l'Eglise, lorsque les témoins attestent de l'acte de mariage par leur présence, que les époux s'engagent librement l'un envers l'autre et que l'acte conjugal est accompli. Les liens du mariage sont uniques, ils engagent les époux mais résultent en même temps d'une décision librement consentie. Pour l'Eglise catholique romaine, les liens du mariage sont indissolubles, ce qui, pour un couple, constitue un défi à la fois passionnant mais aussi exigeant, notamment dans les moments de crise, où les époux sont appelés à ne pas céder au découragement mais à tout faire pour tenter de trouver, ensemble, les voies favorisant la pérennité de la vie conjugale quoiqu'il advienne. Nourris par la foi en l'engagement de Jésus envers les êtres humains, les époux sont constamment incités à aller l'un vers l'autre dans un esprit de réconciliation.

Le mariage catholique-chrétien

L'Eglise catholique-chrétienne bénit l'union de deux personnes qui souhaitent demander sur elle la bénédiction de Dieu. Le mariage est ainsi placé dans le contexte de la relation de Dieu avec son peuple ou du Christ avec son Eglise. En tant que communauté de vie et d'amour, le mariage apporte, autant dans les jours de joie que dans les jours difficiles, la force, un fondement et des possibilités d'épanouissement. La célébration du mariage est assumée par un prêtre (homme ou femme).

Le fait qu'un engagement consenti et béni échoue est inhérent à l'existence humaine; l'Eglise catholique-chrétienne considère que l'une de ses missions consiste à proposer un accompagnement spirituel et liturgique permettant un nouveau départ.



Célébration œcuménique du mariage

Etre, au sein d'un couple, de confessions chrétiennes différentes ne constitue plus, depuis longtemps, un obstacle. Un mariage peut être célébré dans un cadre œcuménique.

La célébration œcuménique d'un mariage peut être soit confiée à des ecclésiastiques des deux confessions, soit à une pasteur/ un pasteur ou à un curé. Lorsque l'on opte pour cette solution, il peut être judicieux de s'entendre au préalable avec une représentante ou un représentant de l'autre confession concernée.

Lorsque la future épouse ou le futur époux de confession catholique romaine souhaite que la célébration se fasse selon la tradition réformée ou catholique-chrétienne, il a besoin pour cela de la permission formelle de l'Evêché (ce que l'on appelle la dispense de forme canonique).

Se marier et fonder une famille

Première étape en vue de la création d'une famille ou consécration d'une situation existante de vie commune avec des enfants, le mariage fait souvent surgir la question de la (future) vie religieuse de la famille: dans quelle confession ou religion les enfants seront-ils élevés?

Dans cette perspective, il s'agit de se rappeler qu'en ce qui concerne le baptême et l'instruction religieuse, les deux parents disposent paritamment des mêmes droits et devoirs.

Couples du même sexe

L'Eglise réformée propose aux couples de même sexe la possibilité d'une célébration avec bénédiction qui n'est pas identique à un mariage. Au sein de l'Eglise catholique romaine et catholique-chrétienne, différentes formes de bénédiction pour couples du même sexe sont actuellement proposées à l'essai dans certaines régions.

Mariage entre personnes de religions différentes

Une cérémonie de mariage, dans laquelle les deux religions sont impliquées à parts égales et avec une égalité de droits, n'est pas possible.

En lieu et place, les Eglises encouragent le partenaire chrétien à vivre sa foi et à respecter celle de son partenaire. Sur cette base, une cérémonie religieuse entre deux personnes de religions différentes est également possible. La considération manifestée à l'égard de l'autre religion peut s'exprimer dans la liturgie de mariage mais aussi par la présence d'un représentant ou d'une représentante de l'autre religion.

Le service Migration des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure a publié un guide pour le mariage de couples islamo-chrétiens (commande à l'adresse des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure à la page «Adresses utiles»).

Celles et ceux qui souhaitent avoir des réponses aux questions soulevées par une vie partagée lorsque les membres du couple sont de religions et de cultures différentes peuvent s'adresser à différents organismes spécialisés, par exemple «frabina», centre de conseil pour femmes et couples binationaux à Berne (voir page Adresses utiles), qui bénéficie du soutien de l'Eglise réformée.

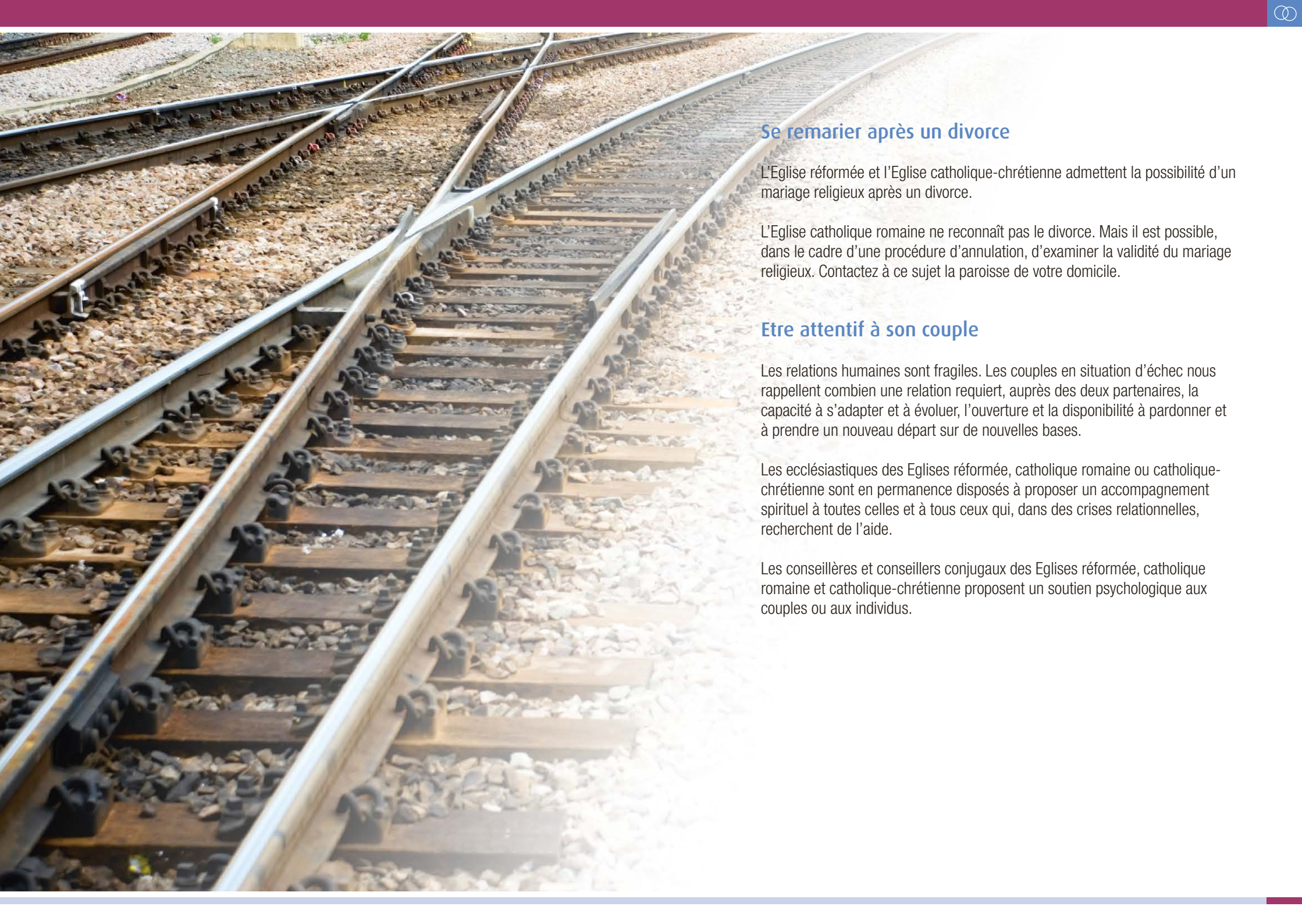
Un mariage entre un partenaire et un partenaire non-baptisé: c'est ainsi que l'Eglise catholique romaine désigne un mariage entre cultes différents ou religions différentes. Cet obstacle au mariage peut faire l'objet d'une dispense.

Partenaire sans confession

Au moins l'un des époux doit appartenir à l'Eglise réformée, catholique-romaine ou catholique-chrétienne.

notre amour se montre





Se remarier après un divorce

L'Église réformée et l'Église catholique-chrétienne admettent la possibilité d'un mariage religieux après un divorce.

L'Église catholique romaine ne reconnaît pas le divorce. Mais il est possible, dans le cadre d'une procédure d'annulation, d'examiner la validité du mariage religieux. Contactez à ce sujet la paroisse de votre domicile.

Être attentif à son couple

Les relations humaines sont fragiles. Les couples en situation d'échec nous rappellent combien une relation requiert, auprès des deux partenaires, la capacité à s'adapter et à évoluer, l'ouverture et la disponibilité à pardonner et à prendre un nouveau départ sur de nouvelles bases.

Les ecclésiastiques des Églises réformée, catholique romaine ou catholique-chrétienne sont en permanence disposés à proposer un accompagnement spirituel à toutes celles et à tous ceux qui, dans des crises relationnelles, recherchent de l'aide.

Les conseillères et conseillers conjugaux des Églises réformée, catholique romaine et catholique-chrétienne proposent un soutien psychologique aux couples ou aux individus.



Conseils pour la préparation de la cérémonie

Pour que la célébration du mariage se déroule conformément aux souhaits des futurs conjoints et sans agitation inutile, il est conseillé de prendre contact avec la pasteure/le pasteur ou le curé compétent pour son lieu de domicile avant de fixer définitivement la date de la célébration.

L'Eglise catholique romaine propose régulièrement des cours de préparation au mariage dans votre région. L'échange entre les futurs époux joue un rôle prépondérant (voir à la page «Adresses utiles»).

Lieu du mariage; coûts

Prenez le temps qu'il faut pour chercher le temple ou l'église qui vous semble le plus approprié à votre célébration. Si l'église ne se situe pas sur le territoire paroissial correspondant à votre lieu de domicile, en règle générale, une participation aux frais vous sera demandée (services du sacristain, de l'organiste) etc.

Les mariages dans sa paroisse de domicile sont gratuits pour les membres de l'Eglise. Rappelez-vous que certains temples et certaines églises, particulièrement prisés pour les mariages, sont réservés des mois voire des années à l'avance.

Les mariages en dehors d'un bâtiment ecclésial sont autorisés dans certains cas; ils doivent avoir lieu dans un cadre digne d'une telle célébration.

Renseignez-vous auprès de votre paroisse. Clarifiez également toutes les questions matérielles, comme le bouquet de fleurs, l'autorisation de photographe et de filmer.

Préparer la cérémonie

La cérémonie est précédée d'un entretien avec l'ecclésiastique ou avec les personnes qui vont présider le mariage. Au cours de cet entretien, les futurs époux se préparent à la cérémonie et règlent les détails de son déroulement. Chez les catholiques, dans le cadre de ces entretiens, un document de mariage doit être rempli.

Avant l'entretien de mariage, posez-vous les questions suivantes:

- Pourquoi voulons-nous nous marier à l'Eglise?
- En quoi est-ce important pour nous?
- Qu'attendons-nous de cette célébration?
- Quelle promesse voulons-nous nous faire lors de la cérémonie?
- Souhaitons-nous accompagner notre promesse d'actes symboliques, par exemple échanger des anneaux, allumer des bougies, nouer un ruban, etc...?
- Y a-t-il des textes, passages bibliques, chants, prières, poèmes, textes de bénédiction qui occupent une place particulière dans notre relation?

Musique

En règle générale, la célébration requiert la présence d'une ou d'un organiste. Au cas où vous auriez des souhaits particuliers concernant la partie musicale de la célébration, parlez-en à votre pasteure/pasteur ou curé. Il/elle veillera à la meilleure coordination possible de la célébration.

Centres de consultation pour couples, partenariat et famille dans les cantons de Berne et du Jura

Eglise réformée, *Bienne F, Jura bernois, Jura*

Services de consultation du Centre social protestant (CSP), Consultations sociales, juridiques, conjugales et familiales (sur rendez-vous)
rue Centrale 59, 2740 Moutier, Tél. 032 493 32 21
Quai du haut 12, 2502 Bienne, Tél. 032 322 37 69
consultation@csp-beju.ch, www.csp.ch
Conseils téléphoniques pour couples et familles tous les lundis de 12 h à 14 h
Tél. 032 493 63 63

Région de Berne et environs

Conseil en français: Beratungsstelle Ehe – Partnerschaft – Familie
der Reformierten Kirchen Bern-Jura-Solothurn, Region Bern
Marktgasse 31, 3011 Bern, Tel. 031 311 19 72
bern@berner-eheberatung.ch, www.eheberatungbern.ch

Eglise catholique romaine, *Caritas Jura, Dép. Consultation et Soutien*

Secteur couples et famille, Rue du Temple 19, 2800 Delémont,
Tél. 032 421 35 80, consultations décentralisées à Tavannes (route de
Tramelan 10), à Porrentruy (rue Thurmann 6) et à Saignelégier (rue de l'Hôpital 13)
www.consultationconjugale.ch

Région de Berne et environs

Fachstelle Ehe – Partnerschaft – Familie
Mittelstrasse 6 a, 3012 Bern, Tél. 031 300 33 44 / 45
ehe.bern@kath.bern.ch, www.kathbern.ch/eheberatung

Se préparer au mariage

Eglise protestante, contacter la paroisse compétente de votre domicile.
Eglise catholique romaine: www.preparation-au-mariage.ch

Conseils pour les couples binationaux frabina, agence de consultation pour femmes et couples binationaux

Laupenstrasse 2, 3008 Berne, Tél. 031 381 27 01
info@frabina.ch, www.frabina.ch



Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure



Römisch-katholische Landeskirche
des Kantons Bern
Eglise nationale catholique romaine
du canton de Berne



Editeurs

Eglises réformées Berne-Jura-Soleure

Secteur théologie, Altenbergstrasse 66, Postfach 511,
3000 Berne 25, Tél. 031 340 24 24

theologie@refbejuso.ch

www.refbejuso.ch

Version française: service de traduction des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure

Eglise nationale catholique romaine du canton de Berne

Rue des maréchaux 7, 2502 Bienne, Tél. 032 322 47 22

landeskirche@kathbern.ch

www.cathberne.ch

Eglise catholique romaine, Diocèse de Bâle Vicariat épiscopal, Région diocésaine Sainte-Vérène

Place de la Gare 9, 2502 Bienne, Tél. 032 322 59 17

bischofsvikariat.stverena@bistum-basel.ch

www.bistum-basel.ch

et

Centre pastoral du Jura

Rue des Texerans 10, 2800 Delémont, Tél. 032 421 98 88

cpj@jurapastoral.ch

www.jurapastoral.ch



Eglise nationale catholique-chrétienne du canton de Berne

Kramgasse 10, 3011 Berne, Tél. 031 318 06 56

landeskirche.bern@christkatholisch.ch

www.catholique-chretien.ch

La brochure «Le mariage religieux. Nous voulons nous marier à l'Eglise.» peut être commandée auprès de:

Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, Services centraux, Altenbergstrasse 66, Postfach 511, 3000 Berne 25, Tél. 031 340 24 24

zd@refbejuso.ch

www.refbejuso.ch

Photos: Mauro Mellone, www.refbild.ch, www.istockphoto.com, www.gettyimages.ch
Conception et réalisation graphiques: Silvia Rohrbach, www.sirografik.ch



Vos Eglises, des cantons
de Berne et du Jura